

BULLETIN D'INSCRIPTION

« Forums by INSA CVL #Diplômés » 11-12-13 Juin 2025

Document à renvoyer par mail à Delphine PILORGET – delphine.pilorget@insa-cvl.fr

Date limite d'inscription : 7 mai 2025

IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE

Raison sociale de l'entreprise

Adresse de facturation

CP

Ville

Taille de l'entreprise (PME-ETI-GE)*

Numéro de SIRET

INTERLOCUTEUR FORUM

Nom

Prénom

Fonction

Téléphone

E-mail

Contact service comptabilité, en charge du suivi de votre facture :

Nom

Prénom

Service

Téléphone

E-mail

Votre entreprise transmet son propre bon de commande ? Oui ☐ Non ☐

Si vous n'avez pas de bon de commande, la facture vous sera directement transmise à l'adresse indiquée ci-dessus.

Merci de joindre à ce bulletin d'inscription un document officiel attestant de la taille de votre entreprise.

#DIPLÔMÉS

11-12-13 juin 2025 - Virtuel
Plateforme Seekube 2025

FORUM
by **INSA**
CENTRE VAL DE LOIRE

TARIFS ET SELECTIONS

Cocher la sélection de votre choix dans le tableau ci-dessous :

DESCRIPTIFS	TARIFS		TARIFS PME*	
	ETI – GE - EPIC*			
Forum By INSA CVL #Diplômés 11-12-13 Juin 2025	1 000 € HT 1 200 € TTC	☐	500 € HT 600 € TTC	☐

Suivant tarifs adoptés par décision du directeur de l'INSA Centre Val de Loire en date du 10/06/2024.

Vous êtes intéressés par :

(vous avez la possibilité de sélectionner autant de formations et d'options que vous souhaitez)

☐ Génie des Systèmes Industriels (GSI)

- ☐ Ingénierie des Achats Industriels (IAI)
- ☐ ACquisition, Analyse et Décision (ACAD)
- ☐ Ingénierie Mécanique et Conception (IMC)
- ☐ Performance, Maintenance, Fiabilité des Systèmes Industriels (PMFSI)
- ☐ Énergies Renouvelables (ENR)

☐ Maîtrise des risques industriels (MRI)

- ☐ Sûreté de Fonctionnement en Energie Nucléaire (SFEN)
- ☐ Risques et Accidents Industriels (RAI)
- ☐ Risques Environnementaux (RE)
- ☐ Risques et Systèmes Industriels (RSI)
- ☐ Sûreté en Transport, Logistique et Robotique (STLR)

☐ Sécurité et Technologies Informatiques (STI)

- ☐ Architecture, Administration, Audit et Analyse de Sécurité (4AS)
- ☐ Architecture et Sécurité Logicielles (ASL)
- ☐ Sécurité des Systèmes Ubiquitaires (2SU)

☐ Énergies, Risques et Environnement (ERE)

- ☐ Ingénierie et Gouvernance des Risques (IGR)
- ☐ Ingénierie de la Qualité (IQ)
- ☐ Maîtrise de l'Efficacité Énergétique (MEE)

#DIPLÔMÉS

11-12-13 juin 2025 - Virtuel
Plateforme Seekube 2025

FORUM
by **INSA**
CENTRE VAL DE LOIRE

*Le [décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008](#) précise les critères permettant de déterminer l'appartenance à une catégorie d'entreprises : **PME** : entreprise dont l'effectif est inférieur à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total de bilan n'excède pas 43 millions d'euros ;

ETI : entreprise de taille intermédiaire qui n'appartient pas à la catégorie des PME, dont l'effectif est inférieur à 5 000 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 1 500 millions d'euros ou dont le total de bilan n'excède pas 2 000 millions d'euros ;

GE : Grande Entreprise, qui ne peut pas être classée dans les catégories précédentes ;

EPIC : Établissement Public Industriel et Commercial, qui est largement régi par le droit privé : son personnel est soumis en principe au Code du travail et s'assimile très largement aux salariés du secteur privé, et les contrats qu'il passe avec ses usagers relèvent du droit privé.

Le **format 100% virtuel** nécessite une participation active de l'entreprise et des collaborateurs inscrits à l'événement pour une expérience optimale. Notre partenaire Seekube vous accompagne dans votre préparation (mail, tuto, vidéo...), mais l'INSA CVL reste votre interlocuteur privilégié.

ORGANISATION



Étape 1. Enregistrement du bulletin d'inscription

Après enregistrement du bulletin, un lien d'inscription vers la plateforme vous sera envoyé par SEEKUBE.

Étape 2. Préparation des entreprises

- ➔ Connectez-vous sur Seekube.
- ➔ Complétez et/ou mettez à jour les informations de votre stand.
- ➔ Publiez vos offres (chaque offre est obligatoirement rattachée à un ou plusieurs collaborateurs).
- ➔ Soyez précis dans le descriptif de vos offres et dans le choix de vos filtres. Le forum s'adressant à plusieurs profils il est important de bien spécifier vos critères de recherche.
- ➔ Vos collaborateurs renseignent les plages horaires sur lesquelles ils sont disponibles pour rencontrer nos étudiants et le mode d'entretien (visio / téléphone). Cette année nous proposons des créneaux de RDV le samedi afin de faciliter la prise de RDV des candidats, qui pour la majorité seront en stage de fin d'études sur cette période.

Étape 3. Inscription des étudiants

Les étudiants et futurs diplômés complètent leur profil sur la plateforme du 19/05 au 04/06, découvrent votre stand et vos offres et se positionnent pour des rendez-vous avec vos collaborateurs.

Étape 4. Validation des rendez-vous par les recruteurs

Vos collaborateurs ont accès à la CV-thèque et peuvent gérer leurs entretiens (proposition, décalage, annulation) du 02/06 au 06/06.

L'accès à la CV-thèque est possible jusqu'au 31/08/2025, vous pourrez ainsi consulter les CV des candidats et les contacter une fois le forum terminé.

CONDITIONS DE VALIDITÉ DE L'INSCRIPTION

Pour valider votre inscription, le règlement de la prestation devra être effectué au plus tard 15 jours avant le début de la prestation. Il peut se faire par :

Virement bancaire

Banque : Trésor Public Domiciliation : TPBLOIS
Code guichet : 41000 N° de compte : 00001000413 Clé RIB : 76
IBAN : FR76 1007 1410 0000 0010 0041 376 BIC : TRPUFRP1
SIRET : 130 018 336 000 11 Code APE : 8542Z

Chèque

A l'ordre de l'agent comptable de l'INSA Centre Val de Loire.

Les entreprises ayant besoin d'une facture pour effectuer leur règlement doivent impérativement transmettre leur bon de commande interne dès engagement de leur inscription par mail à delphine.pilorget@insa-cvl.fr ou par voie postale :

INSA Centre Val de Loire
Direction des Partenariats - Delphine PILORGET
88 boulevard Lahitolle CS 60013
18022 Bourges cedex

Désistement

En cas de désistement de l'entreprise au forum moins d'un mois avant la date effective, le règlement reste acquis à l'INSA Centre Val de Loire et ne peut faire l'objet d'un remboursement sauf délibération expresse l'autorisant.

Bon pour accord, le

à

NOM

Fonction

Signature + Cachet de l'entreprise